

*Article 43 du Règlement***L'ÉNERGIE**

## CONDAMNATION DES TAXES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Madame le Président, les taxes imposées dans le cadre de la politique énergétique nationale, qu'il s'agisse des taxes d'accise, de l'impôt sur les recettes pétrolières supplémentaires, des taxes sur les recettes provenant du pétrole et du gaz, de la redevance de canadienisation, des taxes sur le gaz naturel, sur le gaz naturel liquide, sur l'éthane, le butane, etc. minent le secteur pétrolier et gazier. Pas étonnant que celui-ci agonise, provoquant un chômage massif et incitant des tas de gens à quitter le pays. En 1982, plus de 3,800 entreprises ont déjà fermé leurs portes.

● (1110)

Les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan suppriment certaines taxes et réduisent leurs redevances pour tenter d'améliorer la situation, mais la cupidité du gouvernement libéral actuel semble insatiable. Par conséquent, appuyé par le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson), je propose:

Que la Chambre exige des ministres du cabinet et des députés libéraux qu'ils sortent de leur tour d'ivoire et reprennent contact avec la réalité et qu'ils commencent à diminuer les taxes et redevances gouvernementales sinon, qu'ils abandonnent la partie.

Aucun gouvernement n'a le droit de vivre dans le luxe quand ses sujets vivent grâce à l'aide sociale et à l'assurance-chômage.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION**

## ON DEMANDE LA DÉMISSION DU CABINET—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord):** Madame le Président, le gouvernement a bien été obligé, alors qu'il se préparait en vue de la conférence de Versailles, de fournir des preuves statistiques de son échec complet. Nous apprenons maintenant que pour la première fois en 18 ans, notre économie va régresser au lieu de progresser. Notre produit national brut va en effet diminuer de .5 p. 100 au lieu d'augmenter des 2.2 p. 100 qu'avait prévus le ministre des Finances (M. MacEachen). Le gouvernement a maintenant reconnu son échec complet. Ses programmes sont en faillite. Il est à court d'idées. Il n'a plus d'hommes compétents pour l'aider. Je propose donc, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que la Chambre exige la démission du ministre des Finances, du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, du ministre de la Justice et, pour tout dire, de tous leurs collègues du cabinet, tous des incompetents, et tout particulièrement la démission du premier ministre, le plus fiefé incompeté de tous, qu'elle déclenche des élections et qu'elle donne la chance aux Canadiens de se débarrasser une fois pour toutes de ces sinistres babouins qui les importunent.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LES AFFAIRES PROVINCIALES**

## LES CONSÉQUENCES DES TAXES DU QUÉBEC POUR LES DÉPUTÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Hier, l'Assemblée nationale du Québec a été saisie du bill C-74. Les 74 députés libéraux du Québec le savent, ce sont surtout eux que vise le bill C-74, car ils sont nombreux à avoir élu domicile en Ontario où les taxes provinciales sont moins élevées et où ils peuvent épargner jusqu'à \$4,000 ou \$5,000 par année. Je propose donc, avec l'appui du député de Nunatsiaq (M. Ittinuar):

Que la Chambre demande à tous les députés libéraux en général et aux ministres en particulier qui représentent le Québec de payer leurs taxes au Québec comme doivent le faire tous et chacun de leurs commettants, et de cesser de se dérober à leurs responsabilités vis-à-vis de leur gouvernement provincial.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

## LE RETARD APPORTÉ PAR LE GROUPE D'ÉTUDE KIRBY À PRÉSENTER SON RAPPORT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. L'industrie de la pêche atlantique est victime de fermetures d'usine, de faillites, de taux d'intérêt élevés, d'un taux de change désavantageux, de l'effondrement des prix, du chômage et, maintenant, à la honte du gouvernement, des tactiques de harcèlement de la part du ministère du Revenu national. Or, le gouvernement est au courant de la situation depuis l'été dernier. Je propose donc, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):

Que la Chambre condamne le gouvernement pour son inertie et surtout qu'elle déplore le fait que le groupe d'étude Kirby, créé pour trouver des solutions à la crise qui persiste actuellement, ne présentera pas son rapport avant au moins le mois de septembre, laissant l'industrie de la pêche et ceux qui en vivent dans la confusion et l'incertitude.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.